

Concours de création de vélo pour les 30 ans de Cyclamaine

Objet du concours : les participant.e.s devront créer un vélo avec le stock de pièces récupérées de l'association.

Durée du concours : le concours se déroulera du mardi 23 septembre 2023 au samedi 25 novembre 2023. Les participant.e.s auront donc deux mois pour réaliser leur montage.

Conditions de participation : le concours est ouvert à tous les adhérent.e.s de l'association qu'il s'agisse d'une personne individuelle ou d'un groupe.

Les candidat.e.s devront s'inscrire avant le 23 septembre 2023 à Cyclamaine,

La préparation des vélos se fera dans l'atelier d'autoréparation de Cyclamaine durant les heures d'ouverture habituelles soit du mardi au samedi de 14h à 18h.

Critères d'évaluation

Les vélos montés seront évalués selon les critères suivants :

- Recyclage: l'utilisation d'un maximum de pièces d'occasion.
- Originalité : l'aspect unique et créatif du vélo assemblé.
- Utilisabilité : le vélo doit être fonctionnel et adapté à une utilisation courante.
- Esthétique : l'aspect visuel et la qualité de finition du vélo.

Règlement du concours

Les participants auront accès à la ressource de pièces d'occasion de l'association.

Les vélos seront réalisés uniquement avec des pièces d'occasion, sauf le matériel de sécurité si nécessaire (frein et vitesse).

Si les candidats ne trouvent pas de pneus d'occasion en bon état, l'association pourra fournir des pneus neufs standards.

Cyclamaine mettra à disposition tout le matériel et l'outillage de l'atelier d'autoréparation aux participant.e.s. Chaque vélo aura une fiche de suivi sur laquelle sera inscrit le nom du participant et les pièces neuves.

Les vélos restaurés seront la propriété de Cyclamaine et seront mis à la vente après vérification et suite à la remise des prix sauf le vélo gagnant qui sera donné gracieusement à son/ses créateurs. Les autres participants voulant acheter leur vélo seront prioritaires et se verront attribuer une remise sur le prix du vélo.

Jury et délibération : le jury sera composé du responsable d'atelier de Cyclamaine et de deux adhérent.e.s de l'association. Ces derniers ne peuvent pas participer au concours.

La délibération du jury et la remise des prix aura lieu le samedi 9 décembre 2023.

Prix : le jury sélectionne les trois meilleurs montages parmi tous les participants. Les prix seront attribués comme suit :

- Premier prix : le vélo monté par le gagnant sera remis en tant que récompense.
- Deuxième prix : un pied à vélo sera attribué au deuxième gagnant.
- Troisième prix : une pompe à vélo à pied sera attribuée au troisième gagnant.